



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS A L'ATTENTION DE NICOLAS JOUBERT 10 BOULEVARD GÉNÉRAL VANIER CS 75224 14052 CAEN CEDEX 4

<u>Objet du courrier</u>: Demande d'avis sur le projet de concession de plage de Trouville-sur-Mer au profit de la commune.

Nos réf : MB n°2025-198

Affaire suivie par Mathilde BERTHO, Directrice du service Cycle de l'eau et Patrimoine 02.31.88.45.43

Madame la Directrice,

Par courrier en date du 8 juillet 2025 vous sollicitez la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie pour un avis sur le projet de concession de plage de Trouville-sur-Mer au profit de la commune, avant le 30 Août 2025.

Comme précisé dans la délibération de la ville de Trouville sur Mer votée en date du 28 novembre 2024 pour l'Aménagement, exploitation et entretien de la plage naturelle de Trouville sur Mer – Demande de concession du domaine public maritime de l'État et de prolongation de la concession en vigueur, la concession actuelle arrive à échéance le 6 mai 2026. La ville sollicite ainsi une prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 et un démarrage de la nouvelle concession à partir du 1^{er} janvier 2027 pour une durée de 10 ans.

À la lecture de l'ensemble du dossier il apparaît que le projet de concession s'inscrit pleinement dans les objectifs du territoire en termes d'attractivité touristique et répond aux besoins du service public balnéaire. Les installations proposées s'appuient sur les articles en vigueur des différents codes et notamment les codes de l'environnement et du tourisme.

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie

12 rue Robert Fossorier 14800 Deauville 02 31 88 54 49 infoacoeurcotefleurie org

coeurcotefleurie.org

f in X @ C

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgeville Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville



La Communauté de Communes n'est pas en mesure d'émettre un avis du Conseil Communautaire avant le 30 août dans la mesure où la prochaine instance se tiendra le 26 septembre 2025. Cependant, le présent courrier me permet d'exprimer un avis favorable au projet, avis dont je ferai mention lors du prochain Conseil Communautaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

> **Philippe AUGIER** Président

AUGIER Date de signature : 4/08/2025

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie

12 rue Robert Fossorier 14800 Deauville 02 31 88 54 49 info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in X @ D

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgeville Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville

4-8_Avis_4CF